

Politique et planification linguistiques en Algérie : De la législation aux pratiques langagières dans le secteur économique.

Amira ZIGHED

Université Frères Mentouri. Constantine 1. Algérie

Résumé : Notre travail de recherche s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique, il tente d'évaluer et d'analyser les fonctions des langues utilisées dans un secteur économique. L'intérêt de ce travail de recherche est d'étudier principalement l'adéquation ou l'inadéquation entre les textes de loi de la politique d'arabisation qui se proclame du monolinguisme de l'arabe scolaire et les pratiques langagières réelles des participants des réunions officielles de l'entreprise.

Mots clés : langues- statuts- politique d'arabisation- français fonctionnel-pratiques langagières- l'arabe algérien.

Abstract: Our research is directed toward the domain of sociolinguistics. It seeks to evaluate and analyze the functions of languages used in the economic sector. The interest of this study aims at examining and inquiring primarily the adequacy or the inadequacy between laws acts Arabicizing policy which proclaim monogualism of academic Arabic on one hand and the real-life language practices of participants in enterprise official meetings on the other hand.

Key words: languages- statues- Arabicizing policy- functional French- language practices- Algerian Arabic.

Introduction

L'Algérie est considérée comme le deuxième pays francophone au monde (Y. DERRADJI, 2004 : 21). Son champ linguistique est constitué d'un bouquet de langues : l'arabe algérien, langue de la majorité de la population, l'arabe scolaire ou standard moderne pour l'usage de l'officialité, le berbère pour certaines communautés linguistiques et le français enseigné aux établissements scolaires et langue de l'enseignement scientifique universitaire. Il demeure un outil de travail et un instrument de communication malgré toutes les tentatives visant à la déclasser dans la scène linguistique locale.

Au lendemain de son indépendance, l'objectif majeur du nouveau gouvernement algérien est de retrouver son identité arabe par le biais de sa langue, en d'autres termes la politique d'arabisation a été mise en place pour valoriser l'arabe scolaire au détriment du français et généraliser son emploi dans tous les domaines de la vie.

Malgré le statut équivoque de la langue française en Algérie, son utilisation a connu une large extension après l'indépendance, elle continue d'être un outil de communication professionnelle dans plusieurs secteurs (domaine de la recherche universitaire notamment les filières scientifiques et techniques, domaine économique, médial...) à ce sujet Kh. TALEB IBRAHIMI affirme « *paradoxalement, c'est après l'indépendance que l'usage du français s'est étendu, on a même parlé de francisation à rebours en faisant appel à tous les Algériens diplômés ou instruits dans leur majorité en français à la coopération internationale surtout française, un état institué dans la société en général* » (Kh. TALEB IBRAHIMI, 1995 : 39).

Notre intérêt se porte particulièrement sur les pratiques langagières des travailleurs du secteur économique pendant les réunions professionnelles en mettant l'accent sur la véritable place qu'occupe le français au détriment de la loi qui interdit totalement son utilisation.

Nous tenterons à travers cette recherche d'apporter des éléments de réponses aux questions suivantes :

- Le français est-il considéré comme une langue étrangère ?
- Quelle est l'influence des décrets officiels de la politique d'arabisation sur les pratiques langagières des travailleurs de l'entreprise ?

À travers cette recherche, nous tenterons de vérifier le bien-fondé des hypothèses suivantes :

- Les réunions de travail sont un lieu de contact de langues.

-Les pratiques langagières des employés sont influencées par les langues en présence.

Notre corpus a été recueilli au sein du service de l'entreprise nationale SKS qui a pour objet la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'une centrale électrique à cycle combiné de puissance globale de 825 MW, ainsi que la commercialisation de l'électricité produite conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Le corpus se présente sous forme d'enregistrements audio réalisé au sein de la société citée. Dans cet article nous nous intéressons à l'analyse de la première réunion. Cette dernière est une étude technique de la centrale de l'entreprise. Elle regroupe cinq participants et comprend neuf séquences.

Au cours de ces réunions professionnelles, les fonctionnaires ont recours à trois différentes langues : l'arabe algérien, le français et parfois l'arabe scolaire (tout dépend du répertoire linguistique des usagers). L'observation des pratiques langagières des travailleurs pendant ces situations formelles nous montre qu'elles sont caractérisées par un usage alterné des langues citées.

La mise en œuvre de l'arabisation en Algérie

La politique linguistique de l'État algérien se définit à travers les différents décrets officiels qui stipulent la généralisation de l'arabe et l'interdiction de l'emploi des autres langues. Donc l'objectif était d'arabiser tout ce qui a été francisé. L'arabisation a été clairement et strictement recommandée dès l'indépendance de l'Algérie, cela est montré à travers toutes les constitutions algériennes qui ont imposé le statut officiel et national à la langue arabe scolaire. Seule la Constitution remaniée de 2002 introduit un changement remarquable en proclamant "*le tamazight*" comme langue nationale et non officielle. Toutes ces décisions et procédures prises par l'État algérien pour arabiser son peuple se résument sous le nom "*d'aménagement linguistique*". En effet c'est au linguiste québécois Jean Claude Corbeil que l'on doit cette expression. Selon ce linguiste, l'aménagement linguistique est distingué de la planification linguistique qui véhicule le sens de l'intervention étatique et de dirigisme alors que l'aménagement est « *un effort à moyen et long terme pour mieux tirer profit d'une ressource, la ou les langues en fonctions des besoins et des intérêts de la nation, selon un plan souple qui oriente l'évolution de la société sans la brusquer mais au contraire en réclamant son adhésion et sa participation.* » (C. CORBEIL, 1989: 21). De cette définition, on discerne que l'aménagement opéré sur une longue durée comme le montre ce linguiste et doit s'investir dans les domaines

prioritaires. Il doit également élaborer des stratégies qui impliquent l'adhésion et la participation des communautés linguistiques concernées. Selon le même spécialiste l'aménagement linguistique est considéré comme un pas primordial pour régler les problèmes du plurilinguisme d'un peuple.

Les objectifs assignés à l'arabisation sont donc de reprendre de manière irrévocable la place de l'arabe scolaire dans la société algérienne et transposer tous les aspects de la vie quotidienne renvoyant à la langue française vers la langue arabe. L'arabisation peut se définir par le retour aux origines et la recherche de l'authenticité de la langue arabe.

La procédure de politique et de planification linguistiques en Algérie a mis en place une série de décisions institutionnelles portant sur les modalités d'application des principes d'arabisation. Cette démarche est l'ensemble d'enjeux politiques concernant la gestion des langues qui se concrétisent par les décisions officielles du gouvernement, alors que l'ensemble des moyens dégagés pour mettre en œuvre cette politique linguistique renvoie à la planification linguistique. Cette planification a essentiellement ciblé le statut "*national*" et "*officiel*" de l'arabe, et de développer toute une série d'actions et de moyens susceptibles afin de retourner aux origines et de rechercher l'authenticité qui ne peut s'exprimer dans une langue autre que l'arabe.

La persistance de la langue française dans l'administration algérienne

Malgré toutes les lois qui ont été adoptées durant l'arabisation, le français est considérablement utilisé dans les secteurs administratifs surtout le secteur économique « *tout ce secteur économique non seulement travaille uniquement en français, mais de plus ses propres instituts de formation et ne diffuse cette information qu'en français.* » (G.GRANDGUILLAUME, 1983: 106). Dans le domaine de l'administration algérienne, l'usage du français est opposé à celui de l'arabe scolaire. A. MOATASSIME affirme qu'il s'agit d'un duel entre l'arabisation et le maintien de la langue française « *Il apparait à tous les niveaux, non seulement dans l'administration publique ou privée, mais aussi dans la correspondance administrative, les imprimés, les procès verbaux, les quittances de loyer, l'eau, l'électricité..... Le dualisme administratif semble toutefois plus accentué en Algérie qu'en Tunisie ou au Maroc.* » (A. MOATASSIME, 1992 : 36). Le statut de la langue française dans le domaine professionnel en

Algérie demeure ambigu, même s'il est qualifié de langue étrangère, il constitue d'être une langue de travail et de communication dans les différents secteurs de l'État algérien, comme le SEBAA « *Sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle constitue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française.* » (SEBAA, 2002: 85).

L'arabisation a certes réduit l'usage de la langue française en Algérie, mais elle ne l'a pas exclue. En fait dans le secteur économique et plus précisément dans l'entreprise où nous effectuons notre enquête, les relations de l'organisation du travail sont exercées en arabe algérien et en français.

Analyse du corpus

Le premier volet de l'analyse de notre corpus nous montre :

L'emploi unique ou alternatif de plusieurs langues

Les pratiques langagières des travailleurs de cette entreprise se caractérisent par l'emploi unique ou alternatif des langues suivantes : le français, l'arabe algérien et l'arabe scolaire, comme le montre les extraits ci-dessous.

L'emploi exclusif du français se manifeste lorsque les interactants présentent des paramètres chimiques liés à l'ordre du jour, comme le montre l'extrait suivant :

Extrait 01

2. Nabil : Bon les relevés les paramètres Jeudi à 8heure, la température douze virgule trois et l'humidité quatre-vingt-neuf virgule deux pourcent, les charges la TG une deux cent cinquante sept méga watt, la TV une cent soixante seize, la tranche une quatre cent trente trois, TG deux deux cent cinquante et un , TV deux cent soixante quinze et la tranche deux quatre cent vingt six et le total de la centrale c'est hui cent cinquante neuf méga watt, la delta p une cent vingt deux, delta p deux cent quatre.

Au niveau de ce tour de parole Nabil intervient entièrement en langue française pour présenter les paramètres techniques de la centrale. Cette prise de parole est précédée par le morphème « bon » qui est employé pour l'ouverture de son intervention, ce mot considéré selon Véronique Traverso comme un ouvreur de tour de parole, qui « *fonctionne en série, son occurrence marque*

un tour de parole réactif, en particulier l'ouverture des tours de parole» (V. TRVERSO, 2000: 14)

Le recours à l'emprunt de l'arabe algérien au français

Les productions langagières des participants sont caractérisées par le recours à l'emprunt de l'arabe algérien au français. Citons : [fərmaw]- [virifit]- [kɔfirmit],..... Les extraits suivants montrent clairement ce qu'on vient d'expliquer.

Extrait 02

9. Zoheir : [wɛ] fərmaw] exactement↑

Extrait 10

29. Zoheir : la deux [taqdər tkun bəsaħ] la une sur [mɛ] la fermeture des purges.

30. Rabah : [aw ki virifit taʃ] deux mille onze [wə kɔfirmit] la purges [kenət] deux pourcents HP (un téléphone interne sonne) deux pourcents [kənət dima]deux pourcents [wə] la consommation [kenət] cent quatre vingt dix neuf cent deux

31. Zoheir: hmm hmm

À ce niveau, nous avons une interrogation partielle formée par des segments de l'arabe algérien : [wɛ] mot interrogatif qui renvoie à « qu'est-ce que » [fərmaw] « ils ont fermé ». Nous remarquons le recours à l'emprunt de l'arabe algérien au français. Comme l'alternance codique, l'emprunt linguistique est la résultante d'un processus de contact de langue : selon J. DUBOIS (J. DUBOIS ET AL, 2007: 177) « il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ». Par ailleurs, on peut compléter cette définition par celle de Georges LÜDI et Bernard PY : « Les emprunts lexicaux sont des unités lexicales simples ou complexes d'une autre langue quelconque dans un système linguistique afin d'augmenter le potentiel référentiel : elles sont supposées faire partie de la mémoire lexicale des interlocuteurs même si leur origine étrangère peut rester manifeste. » (B. PY et G. LÜDI, 2003: 143). Comme le décrit Y. DERRADJI « L'observation des pratiques langagières en situation des locuteurs algériens montre une transgression relative du code de la langue française aussi bien de l'écrit que de l'oral ». (Y. DERRADJI, 2002). Nous avons relevé le segment [fərmaw], cette forme verbale à la langue française est adaptée aux règles de la flexion verbale de l'arabe algérien. Le verbe est conjugué à la troisième personne du pluriel au passé, et l'adjonction du suffixe « w » à la fin de cette forme pour renvoyer à la terminaison de la troisième personne du pluriel. Ce

processus d'intégration de l'emprunt du français à l'arabe algérien se fait selon Y DERRADJI dans les registres morphologiques «...on remarque que les verbes français intégrés dans le système morphologique du dialectal sont conjugués tout comme les verbes de la langue arabe avec l'adjonction des différents pronoms personnels, des particules suffixales et affixales.» (Y. DERRADJI. Ibidem). Nous notons que ce type d'emprunt est d'une fréquence considérable dans notre corpus.

L'emploi des régulateurs et des marques de l'accord

Nous remarquons l'emploi récurrent des régulateurs et des marques de l'accord "hmm", "Ah oui" "d'accord" qui indiquent l'écoute, l'attention et l'engagement dans l'interaction (comme le montre l'extrait 5. 16 Zoheir). Les régulateurs phatiques ou marques d'accord sont définis selon De GAULMYN ainsi : " *Les régulateurs contribuent à soutenir le discours du locuteur sans attendre qu'il manifeste le besoin, en allant au devant de ses désirs d'approbation*" (De Gaulmyn 1987:2009).

Extrait 05

15. Nabil: [dɔrt] euh petite euh petit résumé depuis le quinze, le suivi des purges [mən]le quinze[hata]le vingt pour la tranche une quatre cinq, et la tranche deux six six avec consommation cent quatre vingt

16. Zoheir : **hmm hmm.**

L'utilisation des formules de remerciements, de salutations et d'invocation à Dieu

Les locuteurs ont recours à l'arabe algérien pour renvoyer à la culture arabo-musulmane par l'utilisation des formules de remerciement [baraka alah fik], de salutation [saləmuʕalikum] trad : (« Que la paix soit sur vous »), les formules d'invocation de Dieu [ħamdulillah] (trad : « Dieu soit loué »), [nʔalah] (trad : « si Dieu le veut »), ou les expressions de serment [wəlah] (trad : « je vous jure ») qui se manifestent comme des "marqueurs identitaires" véhiculant une appartenance identitaire. La même langue est présente au niveau des formules de politesse [tfaɖəl] (trad : « je vous donne la parole), qui marquent l'appartenance des participants à la culture algérienne. Ces expressions n'assurent aucune fonction syntaxique au discours, elles montrent une fonction interjective à valeur identitaire et emblématique (DABENE et BILLIEZ, 1988) servant à ponctuer le discours et à renforcer l'expressivité des locuteurs.

L'alternance codique à l'intérieur des tours de paroles

Extrait 04

01. Zoheir : et pour les évènements [tfaðəl si] Nabil

Nous avons une alternance codique inter-phrastique. Nous constatons que le recours à l'arabe algérien est situé au niveau de l'expression de politesse [tfaðəl] = « *je vous donne la parole* » et le titre honorifique [si] = « *mon cher* » (Queffelec et al, 2000 :115). Dans cet exemple, le directeur interpelle Nabil pour lui donner la parole. Il utilise la formule de politesse [tfaðəl] et le titre honorifique [si] qui marquent un aspect culturel. De ce fait, nous relevons une fonction de l'alternance codique qui est la désignation d'un interlocuteur.

L'alternance codique intra-proposition (le constituant mixte)

L'alternance codique dite *fluide* chez POPLACK (S. POPLACK, 1998: 25) est également présente dans notre corpus. Cette juxtaposition des segments des deux langues se fait bilatéralement, sans rupture et sans hésitation de la part des locuteurs. Ces derniers insèrent des éléments grammaticaux de l'arabe algérien dans leurs tours de parole en langue française. Ce recours est repéré au niveau des prépositions qui n'ont aucune fonction syntaxique mais qui servent à marquer le lien de dépendance entre les mots qu'elles introduisent et les termes auxquels se rattachent ces mots.

-[wə] (trad : « et »).

-[taʃ] (trad : « des ou de »). La fréquence d'emploi de cette préposition est très élevée dans notre corpus.

-[fəl] qui se traduit par la préposition qui indique le lieu (trad : « dans »).

Extrait7 Séq5(R2)

23. Zoheir : [wə] à chaque fois on revient

Extrait5 Séq3(R2)

19. Fares : l'affichage [taʃ] les paramètres

Extrait 05 Séq5(R2)

16. Mohamed : [həka] même [jənuqsu ʃwija] les erreurs

17. Zoheir : [dorka] l'affaire [taʃ] l'erreur [əj] le suivi [bədet ənta] par exemple [taħkəm əl] rapport [təʃak] c'est la valorisation [taʃ] l'information [ənta tqul] par exemple lavage en ligne Ah [madəruheə əlbəraħ tsəma məhi] vraiment [kima tqol həza ʃandha] une valeur par rapport à un défaut [wəla həza wə tqol me] mə[kəl] non non [hata] par exemple lavage en ligne [ʃandu] une valeur par rapport la puissance [taʃ] la centrale [tsəma taʃti qima] les informations [əli kəjnin fəl] le rapport

U !mm

L'alternance codique à l'intérieur de la proposition peut être à un niveau unitaire. Dans ce cas l'alternance concerne seulement une seule unité linguistique. Cette dernière appartenant à l'arabe algérien s'intègre dans des phrases et des propositions en langue française. Ce type d'alternance est très fréquent dans cette réunion. Les extraits ci-dessus montrent l'emploi de plusieurs formes verbales en arabe algérien au niveau des tours de parole mixtes : [ʃana] (trad : « nous avons »), [ʃandna] qui se traduit également par (trad : « nous avons ») ou [ʃandək] (trad : « vous avez »), [ʃandha] (trad : « elle a »), [kəjən] qui veut dire (trad : « il y a ») et ,[qali] (trad : « il m'a dit »), [bʃatlu] (trad : « vous lui envoyez ») et [jəhəz] (trad : « il répond »). Les locuteurs emploient ces unités de arabe algérien dans leurs de parole en français. Le recours à cette langue est repéré surtout au début de chaque intervention ou proposition comme le montre les extraits suivants.

Extrait3 Séq2

8. Fares : [ʃana] les stocks d'eau dessalée quatre vingt et onze déminée quatre vingt dix sept eau de service quatre vingt dix sept la consommation [ʃana] la tranche une cent soixante douze tranche deux cent quatre vingt dix neuf consommation d'hydrogène [ʃana] vingt deux barre la production [ʃana] la tranche une quatre cent trente méga watt tranche deux cent vingt trois virgules vingt cinq centrale huit cent cinquante trois virgule vingt cinq disponibilité [ʃana] la tranche une cent virgule quatre tranche deux quatre vingt dix huit virgule quatre vingt treize journalière quatre vingt dix neuf virgule quarante neuf mensuelle quatre vingt dix neuf virgule soixante dix neuf

9. Zoheir : [əhah]

En plus de toutes ces formes verbales qui sont excessivement employées par les participants. Nous repérons également un autre type d'insertion des formes verbales comme le montre l'extrait3 de la séquence 5 : "ils auraient du [xadmu] au moins une" (trad : « ils auraient du construire au moins une »). La forme verbale de l'arabe algérien [xadmu] contient l'indice du pronom personnel renvoyant aux travailleurs (règle de syntaxe de l'arabe algérien). Cette forme a été précédée par le syntagme verbal "ils auraient du" du conditionnel présent qui exprime l'incertitude.

Extrait3 Séq5

12. Adel : ils auraient du [xadmu] au moins une

Les locuteurs ont recours à l'arabe algérien pour exprimer des actions au moyen des verbes : [naħkiw]="on discute", [truħ]="elle va", [tnaqs]="vous diminuez", [təlka]="vous trouvez" qui assurent la fluidité du discours comme le montre les extraits ci-dessous.

Extrait 06**18. Zoheir** : [makenʃ] variation de charge↑**19. Nabil** : [makenʃ] variation de charge [tsəma rahi] stable, pour le seize trois cinq [tsəma **tnaqas** [wija]] la TV une tranche une tranche une**Extrait 20****65. Rabah** : [taʃ əl]HP HP [aw majruʃ] bara] HP [Jruħ]MP [wə] MP[hia əli **truħ** lə] purges**66. Nabil** : [hih tsəma ki tnaqas ənta fəl] l'ouverture par exemple deux mètres cube par heure deux fois vingt quatre [**təlka**] quarante huit**67. Rabah** : [bəsaħ əj] vapeur [mə] mètre cube, parce que mètre cube [aw] eau la consommation [əli **nahkiw** ʃliha] soixante quinze eau [mə] vapeur, les purges [əm] vapeur**L'insertion des unités de la langue française dans le système linguistique de l'arabe algérien**

L'insertion des unités de la langue française dans le système linguistique de l'arabe algérien est aussi relevée dans plusieurs cas de différentes natures par exemple : les substantifs surtout les numéros et les substantifs renvoyant à la terminologie du travail (température, tranche, opérateur, vanne, débit...), les prépositions : depuis, avant, après, pendant, durant.... Les adverbes : déjà, toujours, jamais, presque, normalement et les adjectifs comme : important, urgent, petit, intéressant, rapide ... Nous proposons dans les extraits ci-dessous les exemples qui illustrent l'emploi de ces incises du français dans les tours de parole de l'arabe algérien.

Ex2 Séq2**5. Zoheir** : [mazalu maħlulin bəzef] ↑**6. Fares** : [em] **Presque** [em dima haka]**7. Zoheir** : [mən qbəl kənu] **quatre trois** [kənu] inaudible [safi] **une période** cinq six (un téléphone interne sonne) Ah [hah]**Ex1 Séq3****2. Zoheir** : [ʃawed əlbarəħ baʃda taʃ] **la tranche une** ↑**Ex3 Séq3(R2)****8. Zoheir** : **étalonnage** [bədluhem wəla xadmu ʃla] controleur↑**9. Fares** : [ʃla ə] **transmetteur****L'emploi de l'emprunt du français à l'arabe algérien et scolaire**

Nous notons un emploi répandu de l'emprunt du français à l'arabe (algérien et scolaire) dans notre corpus. Les locuteurs utilisent certaines marques de cette langue lorsqu'ils font appel à la terminologie de la spécialité professionnelle, autrement dit ces participants précèdent la majorité de leurs substantifs (masculin ou féminin) de la langue française par le déterminant [ə]

(trad : « le » ou « la ») de l'arabe. Selon le Pr Y. Derradji « *L'intégration et l'adoption des emprunts sont conditionnées par un processus d'adaptation et de mise en conformité aux différentes caractéristiques phonologiques, morphologiques et lexicologiques de la langue d'accueil.* » (Y. DERRADJI, op. cit). Ces propos nous permettent de dire que cette intégration de l'emprunt du français à l'arabe qui correspond à l'ajout du déterminant [ə] de l'arabe aux substantifs de la langue française est considérée comme une intégration morphosyntaxique (la détermination). L'emploi de ces déterminants arabe dans la langue française n'est pas perçu comme emprunt par les locuteurs algériens, mais il contribue à donner comme le souligne D. MORSLY (D. MORSLY, 1996 : 50-51) à la langue française un aspect « *national* » et « *algérien* », « *un refus de se réduire à une langue étrangère* » par le recours à l'emprunt à l'arabe, le locuteur algérien colonise à son tour la langue française. Les extraits ci-dessous illustrent quelques exemples de cet emprunt à l'arabe.

Extrait3 Séq3

8. **Zoheir** : étalonnage [bədluhem wəla xadmu ʕla] contrôleur↑

9. **Fares** : [ʕla əl] **transmetteur**

10. **Zoheir**: Ah [məla xadmu ʕl əl] **transmetteur**↑

11. **Fares** : [hah ʒa əl] défaut [ʕəl] **transmetteur** [hatin] transmetteur de débit

12. **Zoheir** : [ahəh]

La présence de l'arabe scolaire

Pendant ces situations de communications formelles, les participants utilisent l'arabe scolaire au niveau de certaines interventions. Ce recours à cette langue dite « officielle » est repéré au niveau des tours de parole en arabe algérien ou au niveau de ceux contenant le français et l'arabe algérien. L'emploi de l'arabe scolaire se limite dans quelques lexies insérées dans des tours de parole mixtes. Nous avons relevé les incises suivantes : [əl muhim] (trad : « l'essentiel ») qui a été répété quatre fois dans l'ensemble de la réunion. [bənisba] (trad : « concernant ») répété deux fois dans le même extrait. [əlmadi] (trad : « précédent ») et au niveau de l'expression qui représente l'ouverture de l'interaction [ʕalhabdaə əliztimeʕ] (trad : « on commence la réunion »). Nous montrons dans les extraits suivants toutes les interventions contenant l'arabe scolaire. Nous pouvons dire que ces tours de parole sont caractérisés par l'existence du français et de l'arabe algérien. Dans ce sens Quéffelec souligne que : « ...*Les locuteurs passent très souvent d'une langue aux autres, mettant en contact dans la linéarité du discours vernaculaires usités- l'arabe algérien et/ ou les variétés du berbère et les*

langues académiques- l'arabe standard/ L'arabe classique et le français.» (Quéffelec et al, ibid : 73).

Extrait24 Séq17(R2)

91. Zoheir: [əl muhim wə] jhamna hna] l'information [tkun ʕandna]

Extrait2 Séq20(R2)

05. Adel: [wə bənisba ləl taʕ] SPACE [ləkən zaw əljum] normalement c'est prévu [jəziw əljum ʕal] l'accès [taʕ] la zone

Extrait5 Séq4(R3)

17. Adel : [hna kanət bənəsbə] la TG deux [make] une perte d'animation température bain d'huile

18. Houssein : service CCE

19. Rabah : [qadeh ʕliha]

20. Adel : [əl] rapport [əlmadi]

Extrait11 Séq4 (R3)

43. Rabah : [əlmuhim wəsa] les niveaux [taʕ əlma]

Extrait1 Séq1 (R4)

Zoheir: [bismi əlah falnabdaə əliztimeʕ]

En somme, nous pouvons dire que L'examen des pratiques langagières des travailleurs de l'entreprise visée pendant cette réunion est caractérisé par l'emploi récurrent de l'arabe algérien, le recours à la langue française pour renvoyer à la terminologie de travail et l'infime présence le l'arabe scolaire, langue nationale et officielle du pays.

Conclusion

Les réunions de travail sont des situations formelles et des tâches professionnelles dans lesquelles les langues en présence sont en contact permanent. Elles se caractérisent par des productions langagières émises comme un discours interactif dans sa perception et son élaboration. L'examen de notre corpus nous a permis de constater que l'emploi de l'arabe scolaire est très limité. Son emploi ne correspond pas à des tours de parole entièrement en arabe scolaire, mais il se caractérise par l'insertion de certains mots tels que [əlmuhim] qui se traduit par « l'essentiel », répété deux fois au niveau de deux tours de parole mixtes, produit par le directeur technico-commercial. Cette insertion de l'arabe est considérée comme un conclusif servant à clôturer la conversation ou la séquence conversationnelle. Dans la même réunion, nous relevons l'emploi d'une deuxième unité lexicale de cette langue [bənisba] (trad : « en ce qui

concerne »), insérée par l'ingénieur d'étude Adel au niveau d'un tour de parole mixte. Deux autres participants recourent à l'insertion des unités lexicales de l'arabe scolaire : [əlmadi] (trad : « précédent »), [əlmuhim] et [bənisba] dans des tours de parole alternés. L'emploi de cette langue est aussi repéré au niveau de la séquence d'ouverture, produite par le directeur. Ce recours à l'arabe scolaire [falnabdaə əliztimeʕ] (trad : « on commence la réunion ») est suivi par les rires des participants. Il montre donc que l'emploi de cette langue dans ces circonstances a pour fonction de l'humour et permet aux locuteurs d'établir un climat de confiance et de convivialité entre eux. Au terme de cette analyse, nous pouvons dire que les pratiques langagières des sujets parlants sont en contradiction avec la législation de la politique d'arabisation qui prône le monolingisme des administrations et des institutions publiques. L'arabe algérien et la langue française sans être des langues officielles, ils véhiculent la transmission des échanges dans les situations de communication officielles du secteur économique algérien. L'emploi de ces deux langues montre l'impuissance du pouvoir politique à imposer l'utilisation de l'arabe scolaire dans le domaine professionnel. Le pouvoir algérien avait donc affiché son ambition qui vise l'adoption de la politique d'unilinguisme, en favorisant la langue nationale sur les plans politique, juridique, social et économique. Son échec est dû à sa détermination à ignorer les langues maternelles utilisées dans la vie quotidienne des Algériens. GRANDGUILLAUME note à ce sujet « *en réalité, les effets de la politiques d'arabisation en Algérie n'ont pas été obtenus pour diverses raisons. D'une part, son imposition forcée. D'autre part, cette politique relève plus d'une décision politique qui émane des volontaristes de la conquête du pouvoir.* » (G. GRANDGUILLAUME, 1998 : 17). Ce que nous venons d'annoncer nous permet d'infirmer la deuxième hypothèse relative à la démarche de la politique d'arabisation dans la mesure où à partir de notre analyse, nous avons prouvé que la présence infime de l'arabe scolaire n'est pas liée aux décrets officiels imposant l'emploi de cette langue, mais relève des habitudes langagières de certains locuteurs.

Références bibliographiques

1. BENRABAH, M. 1999. *Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*, Paris, Séguier.
2. BILLIEZ, J. 1985.a. « La langue comme marqueur d'identité », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n°2, vol 1.

3. DERRADJI, Y. 1996. «Le français en Algérie : Langue emprunteuse et empruntée » in *Le français en Afrique : revue des observations du français contemporain en Afrique*, en ligne : <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/13/html>
4. GRANDGUILLAUME, G. 1983. *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Paris, Maisonneuve & Larose.
5. KARA-ATTIKA, Y. 2004. «L'alternance codique comme stratégie langagière dans la réalité algérienne » in, Henri BOYER, *Langues et contact des langues dans l'aire méditerranéenne. Pratiques, représentations, gestion*, Paris, L'Harmattan.
6. KERBRAT-ORECCHIONI. 1996. *La conversation*, Paris Seuil.
7. MOATASSIME, A. 1992. *Arabisation et langue française au Maghreb*. Paris, ed Presses universitaires de France.
8. MONDADA, L. 2007. «Le code switching comme ressource pour l'organisation de la parole-en-interaction » in *Journal of languages and contact*, THEMA, n°1.
9. MORSLY, D. 2000. «L'Algérie : laboratoire de planification linguistiques » in, *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique. Textes réunis par P. DUMONT, et C. SANTODOMINGO*, AU PELF-UREF
10. QUEFFELEC, A. et al. 2002. *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, Deboeck et Larcier.
11. SEBAA, R. 2002. *L'Algérie et la langue française. L'altérité partagée*, Oran, Editions Dar El Gharb.
12. TALEB IBRAHIMI, Kh. 1994. *Les Algériens et leur(s) langue(s)*. Alger Dar El Hikma.